



Mrs: J. Masson, A. Valentin, J. Thomas, P. Citaire, R. Lazrak , P. Rolland, C.F Dupau

Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Legall, A. Laumonier-Mairesse.

Autre(s) participant(s): Mme Rezgui (Geniez)

1- Projet Rénovation

CR réunion Travaux Energétiques du 06-10-2016

La réunion a permis de définir le style de volet.

Deux solutions:

Le mode « coulissant » et le mode « volet roulant ».

Après explications des avantages et inconvénients des deux systèmes il a été retenu, **par vote à mains levées**, le mode « coulissant ».

La réunion s'est poursuivie par les explications de **SOLIHA Yvelines**, organisme en charge de regrouper l'ensemble des aides financières du programme Habiter Mieux pour le département des Yvelines.

La représentante nous a fait remarquer que les aides prévues pour 2017 auraient de grandes chances d'être en diminution et qu'un nombre important de copropriétés n'ayant pas débutés les études seraient en concurrence. Les fonds n'étant pas extensibles, les premiers seraient servis jusqu'à épuisement des ressources. De plus le PIG 78 (plan d'intérêt général) s'arrêterait le 31-12-2017.

Suite à l'enquête où 300 dossiers ont été transmis, il en ressort que **160 copropriétaires** sont éligibles aux différentes aides.

Le conseil syndical, averti depuis 15 jours des risques de diminution du montant des aides, avec l'aide de Réanova et du syndic, a réfléchi à la solution de faire accélérer le processus, pour faire bénéficier aux nombreux ayant droits de ces aides, dont certaines peuvent atteindre jusqu'à 70% du montant des travaux.

Pour pouvoir bénéficier de ces aides **2016** il faut impérativement que les dossiers individuels soient transmis pour le **14 novembre 2016** à SOLIHA pour étude et présenté à la commission département de **décembre 2016** qui décidera de l'attribution de ces aides.

Tous les copropriétaires résidents et bailleurs recevront à partir du 10-10-2016 un dossier à remplir avec le plus grand sérieux et à **retourner impérativement avant le 14 novembre à SOLIHA.**

Chaque bénéficiaire recevra une réponse du département.

Nous soulignons, encore une fois, l'importance de la transmission de ce dossier.

Nous avons donc décidé de vous proposer d'effectuer une **AG extraordinaire le 23 novembre 2016** pour voter, **sous conditions**, le montant maximum des travaux.

Le CR d'AG est obligatoire pour l'étude de l'attribution des aides.

Une décision définitive concernant les travaux sera prise seulement en mai/juin 2017.

Concernant la constitution des dossiers, **une permanence de SOLIHA sera effective le samedi 5 novembre au CS** et vous pouvez joindre ce service en la personne de :

Mme Zineb HADDAOUI
Chargée d'Opération Copropriétés
01.39.07.09.58 ou 06.27.55.68.69
@ : Zineb.haddaoui@solhia.fr

Bien entendu le conseil syndical ainsi que le syndic en la personne de Mme REZGUI sont à votre écoute.

Vous trouverez, sur le site de la résidence www.la-vigneraie.fr le reflet de la réunion du 06-10-2016.

2- CR conseil syndical du 05-10-2016.

Le conseil syndical s'est réuni le 05-10 pour terminer la préparation de la réunion du 06-10. Un « tour de table » a été effectué à l'issue.

- Le sujet « toutou » a de nouveau été évoqué tant par le ramassage des déjections que par la tenue en laisse. Nous vous demandons pour le bien de la copropriété de tenir compte des remarques déjà faites dans les différents CR.

- Nous remarquons de nouveau un certain nombre de véhicules « tampons » sans assurance et CT non à jour. Un recensement sera fait et transmis au syndic pour action afin de faire les demandes d'évacuation via la police nationale.

- Il a été constaté des trous dans les pelouses, trous faits par des rongeurs. Nous demandons au syndic de faire le nécessaire auprès de l'entreprise des espaces verts et aussi auprès de l'entreprise en charge de la dératisation.

- Il a été installé sur les portes d'accès aux caves des fiches pour le suivi de l'entretien des caves (1/mois). Nous vous demandons de respecter ces fiches qui vont nous permettre un suivi de ce nettoyage.

- Chaque appartement dispose d'une place de parking « privatisée » et malheureusement certains résidents ont la fâcheuse habitude de ne pas utiliser cet emplacement et d'utiliser un emplacement de stationnement libre ce qui engendre des PB. **Veillez utiliser votre emplacement.**

- Le chauffage sera lancé le lundi 10-10-2016 et nous vous demandons de bien vouloir signaler à notre gardien tout incident (bruit, température basse ou trop chaude ...)

Pour le CS, le président
Jean Masson